Ouadrette Petersen Samedi 04 mars 2023 et dimanche 05 mars 2023



REGLEMENT

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q. C N Bowling, est ouvert à tous les joueuses et joueurs en règle avec celle-ci.

Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués.

Il est ouvert aux 12 premières quadrettes avec confirmation impérative par chèque à l'ordre de «l'Ecole de Bowling de Vierzon ». L'ouverture des inscriptions à lieu dès maintenant. Toute équipe non confirmée par chèque dans un délai de 8 jours à partir de la date d'inscription ne sera pas enregistrée et ne pourra pas jouer même si elle se présente à son tour. Un remplaçant sera autorisé.

Directeur de la compétition : Nicolas Forestier

Tous litiges ou contestations seront tranchés par l'arbitre fédéral et/ou le responsable du tournoi. Le montant des engagements est fixé à 280 € par équipe.

HANDICAP

Le tournoi se jouera handicap. Le handicap sera calculé individuellement sur la base de 70 % de la différence à 220 limité à 70. (référence, dernier listing publié)

COMPETITION

Chaque équipe effectuera 11 lignes en PETERSEN. Bonus de 90 par match gagné, bonus 45 pour égalité.

HORAIRES (début des boules d'essai)

Samedi 04 mars 2023 13h30 à 18h 5 matchs

Dimanche 05 mars 2023 09 h00 à 12 h30 4 matchs 14h00 à 16h00 2 matchs

REMISE DES PRIX DIMANCHE VERS 16h15

BILAN FINANCIER

RECETTES		DEPENSES	
12 équipes (12 x280 €) bowling	3360 € 103,20 €	Lignages (528 x 3,40 €)	1795,20 €
		Organisation	288 €
		Indemnités garanties	1380.00 €
TOTAL	3.463,20 €	TOTAL	3463,20 €

RECOMPENSES

2^{ème} : 300 € 3^{ème} : 240 €

Meilleure partie équipe Hp (à chaque match) remporte une prime de 40 € (soit 11 X 40 €)



ENJOY BOWLING DE VIERZON Rue de la société Française 18100 VIERZON 02.48.51.71.24

Inscription par mail à nforestier@hotmail.fr

Hôtel recommandé: **Hôtel Restaurant La Mire – 02.48.53.05.45**